



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF THE HOLY FATHER
POPE JOHN PAUL II
TO NEW AMBASSADORS TO THE HOLY SEE
FROM ANDORRA, THE GAMBIA, JORDAN,
LATVIA, MADAGASCAR, UGANDA,
SWAZILAND, CHAD AND ZAMBIA***

Thursday, 28 May 1998

Excellences,

1. C'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui et que je vous souhaite la bienvenue à Rome, alors que vous remettez les Lettres qui vous accèdent auprès du Saint-Siège comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays: la Principauté d'Andorre dont je reçois pour la première fois le représentant, la Gambie, la Jordanie, la Lettonie, Madagascar, l'Ouganda, le Swaziland, le Tchad et la Zambie. A cette occasion, je tiens à redire mon estime cordiale aux Autorités de vos nations et à tous vos compatriotes. Je vous saurais gré de transmettre à vos chefs d'État respectifs ma gratitude pour leurs messages auxquels j'ai été particulièrement sensible; en retour, je vous charge de leur exprimer mes salutations déférentes et mes vœux les meilleurs pour leurs personnes et pour leur haute mission au service de l'ensemble de leurs concitoyens.

2. Ma pensée se tourne tout d'abord vers l'Afrique et plus spécialement vers le Nigeria, que j'ai eu l'occasion de visiter au mois de mars dernier. L'accueil chaleureux des responsables de la Nation et du peuple tout entier est un signe des ressources humaines de ce pays. A l'instar des autres pays d'Afrique, il est porteur de nombreuses richesses, en particulier le sens de la famille, l'ouverture aux étrangers et l'amour du dialogue et de la vie fraternelle. En s'appuyant sur ces piliers des sociétés africaines et sur les efforts que réalisent les peuples, la communauté internationale est appelée à multiplier ses aides envers ce continent, de manière désintéressée, pour permettre aux Africains de réaliser par eux-mêmes les progrès indispensables à la mise en

valeur de leurs terres; ainsi, les différents pays pourront s'insérer davantage dans les réseaux économiques mondiaux et parvenir au développement social auquel ils aspirent légitimement aujourd'hui.

3. Dans la perspective souvent développée par la doctrine sociale de l'Église, la solidarité devrait aller jusqu'à la révision profonde voire jusqu'à l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. La Caritas internationalis, qui, avec d'autres organismes catholiques, est engagée dans des oeuvres de charité et de solidarité dans les pays en voie de développement, a récemment montré de manière opportune qu'une dette excessive affecte les droits des individus et des peuples, ainsi que la dignité des personnes. Dans le passé, des décisions d'annulation de la dette avaient permis à des pays en situation difficile et précaire de retrouver la voie de la progression économique, de la vie démocratique et d'une plus grande stabilité politique. J'invite donc les pays les plus riches à réfléchir à nouveau à leurs relations avec les pays pauvres, qui continuent trop souvent à s'appauvrir, spécialement en raison de leur dette extérieure, ce qui les maintient dans une situation de dépendance à l'égard d'autres nations et qui ne leur laisse pas la possibilité de se gouverner comme ils l'entendent, ni de faire les réformes et les évolutions nécessaires.

De même, il convient que les responsables des pays pauvres s'attachent à un développement harmonieux de l'ensemble des institutions nationales. Dans l'exercice de leurs responsabilités, ils doivent avoir pour premier objectif de vouloir servir tous leurs compatriotes, sans aucune distinction et sans esprit partisan, par amour de leur patrie, des hommes qui y résident et de ceux qui y sont accueillis, pour la croissance morale, spirituelle et sociale de tous. De ce fait, la conduite de la res publica suppose une grande attention à tous les concitoyens, en particulier aux plus faibles et à ceux qui sont plus durement frappés par un contexte économique difficile; cela demande aussi de privilégier le dialogue entre les diverses composantes nationales, dont les efforts doivent concourir au bien-être du peuple tout entier. Les Autorités institutionnelles doivent s'attacher à une gestion saine de la vie publique dont elles sont comptables devant Dieu et devant le peuple. De telles responsabilités requièrent aussi une réelle abnégation, pour que triomphe en permanence le sens du service de ses frères, que soient manifestés les principes de la vie démocratique et que soient pratiquées les valeurs qui fondent la civitas.

4. L'objectif primordial des responsables politiques est aussi de parvenir à la paix véritable, qui ne peut pas être simplement l'absence de conflit armé. Il s'agit d'une vie collective dans la concorde, où toutes les composantes de la nation édifient ensemble la société civile dans le respect des libertés individuelles légitimes. De manière particulière, les personnes ayant la charge de conduire les destinées des peuples sont avant tout appelées à créer un climat de confiance entre leurs compatriotes, dans le souci du bien commun et d'une grande rectitude morale. Ainsi pourront vivre ensemble tous les individus demeurant sur un même territoire, sans préférences ni privilèges. En effet, des discriminations, quelles qu'elles soient, se font toujours au détriment des plus faibles et font peser de lourdes menaces sur la convivialité et sur la paix.

5. Je ne peux que souhaiter un engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur de pays qui doivent faire face à des problèmes économiques et politiques importants, rendant fragiles les relations internationales. Les conflits et les guerres ne sont jamais des voies d'avenir permettant d'espérer la résolution d'une tension au sein d'une nation ou entre des États, ni d'obtenir un bien-être légitime. Ils sont toujours gravement néfastes pour les populations et ils ne peuvent pas aider les citoyens à avoir confiance en leurs institutions ni en leurs frères. Ils ne peuvent qu'engendrer l'escalade de la violence. Sortir de la violence consiste à reconnaître les différences, sources de richesse et de dynamisme, en acceptant de lier son avenir à celui de ses frères. A toutes les nations, je lance à nouveau un appel vibrant: plus jamais de massacres ni de guerre qui défigurent l'homme et l'humanité. Plus jamais de mesures discriminatoires à l'égard d'une partie du peuple, qui mettent à l'écart des personnes en raison de leurs opinions ou de leur démarche religieuse, ou les excluent de toute participation aux affaires nationales.

6. Je voudrais aussi souligner l'importance de la poursuite de l'éducation civique et morale, en particulier chez les jeunes, qui seront appelés demain à prendre une part active à la vie nationale. J'invite donc les Autorités à prendre un soin tout spécial de leur jeunesse, qui est la première richesse d'un pays. Beaucoup de jeunes entrent dans l'engrenage de la violence, sont enrôlés dans des groupes armés, sont pris en otage par des groupes de combattants, sont précipités dans les circuits de la drogue ou sont soumis à des situations dégradantes. Ils en seront à jamais blessés et auront beaucoup de peine à se réinsérer dans la vie sociale. On peut aussi craindre qu'ils alimentent la spirale de la violence. En formant les jeunes, les responsables des nations préparent dans leur pays d'importantes évolutions sociales. J'exhorte la communauté internationale à persévérer dans l'aide qu'elle accorde aux pays qui se sont engagés dans une éducation renouvelée de leur jeunesse, même si cela se réalise parfois au prix de lourds sacrifices et au travers de nombreuses difficultés.

7. Pour sa part, l'Église souhaite poursuivre son oeuvre essentielle d'annoncer l'Évangile, dans le respect des traditions religieuses locales et des autres démarches spirituelles existant dans les différents pays. Elle a aussi le souci d'apporter son concours aux pays et aux populations locales, sans restriction ni contrepartie, par des programmes à caractère humanitaire et social, grâce au clergé et aux fidèles qui se mettent sans compter au service de leurs frères, dans des institutions qui lui appartiennent ou au sein d'organismes nationaux ou internationaux.

8. Au cours de votre mission auprès du Siège apostolique, vous aurez la possibilité de découvrir plus directement les actions et les préoccupations de l'Église dans tous les continents. Il y a deux semaines, s'est achevée à Rome l'Assemblée spéciale pour l'Asie du Synode des Évêques, qui fut un moment d'intense communion entre des communautés catholiques différentes, autour du Successeur de Pierre. Les pasteurs se sont faits l'écho des difficultés que traversent actuellement leurs pays, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme; ils ont aussi rendu compte du dynamisme spirituel et humain de millions de personnes. En vous souhaitant donc d'avoir de multiples opportunités de saisir à travers de tels événements l'universalité de l'Église, j'invoque

l'abondance des Bénédiction divines sur vous-même ainsi que sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur les nations dont vous êtes les représentants.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXI, 1 p.1101-1105.

L'Osservatore Romano 29.5. 1998 p.11.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.29 p.2.

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana